

Le 15 janvier 2018

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 15 janvier 2018 à 20h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : François Reid, Ron Stewart, Jean Leboeuf, Robert Deschamps, Robert Young et Barbara Bellingham, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

18-01-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

18-01-02 **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 4 décembre 2017, soit adopté.

18-01-03 **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 11 décembre 2017, soit adopté.

18-01-04 **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 18 décembre 2017, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

18-01-05 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉ EN JANVIER 2018

Total des salaires : \$ 8 200.83

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

2847	Ministre du revenu du Québec	Retenu provincial	6 349.24
2848	Receveur Générale	Retenu fédérale	4 750.74
2849	*décembre 2017	-	-
2850*	Allan Goodhue	Remb. dép. ventilateur charrue	34.48
2851*	Atelier & découpage Bourgea 2014 inc.	épandeur / charrue	352.99
2852*	L'avenir et des Rivières	Avis consultation pub.REGES II	382.87
2853	Avizo	Usine / novembre	1 217.59
2854	Axion		225.46
2855	Peter Beaucage	Enlèvement de la neige décembre	2 925.09
2856	Bell Canada		587.02
2857	Bell Mobility	novembre et décembre	46.69
2858*	Nicole Blinn	Rmb. dép./Soirée des maires de la MRC–Le Old Mill 1849	890.66
2859	Bureau en Gros	Admin.	161.67
2860*	Centre du pneu FML inc.	Tracteur	342.06
2861*	Concassage Pelletier inc.	Nivelage (3hrs.)	431.16
2862*	Construction Craig Boomhower	Réparation caserne	680.65
2863*	Domaine du Ridge	Paniers de Noël	375.97
2864	Dépanneur Bedford	Essence / S.I.	53.01
2865	Dépanneur chez Ben	Essence	40.14
2866	Dépanneur Stanbridge East		36.88
2867*	Excavation Giroux inc.	Nivelage (14.75 hrs.)	2 238.56
2868*	Formiciel	Compte de taxes et enveloppes	293.70
2869	Fédération Québécoise des Municipalité	Dicom	36.53
2870*	Grafcom.ca	Hébergement site-web 2018	360.00
2871	Hydro-Québec		2 216.18
2872	Info – Page	S.I.	319.64
2873*	Gestim inc.	Res. n°17-12-04 inspection des Bandes Riveraines & inspecteur	7 800.51
2874*	Stéphane Matte	Rép.ordinateur admin.	30.00
2875	9166-2452 Québec inc. (Nopac)		4 478.65
2876*	Paradis Lemieux Francis	Retainer rés. n° 17-10- 12 / formation rés. n°17- 11-15	1 092.27
2877*	PG solutions	Contrat PG et Première Ligne	7 237.69
2878	Pièces d'auto St-Jean	Garage / S.I.	90.04
2879	Postes Canada	Biblio	51.61
2880	Chauffage P.Gosselin inc.		5 358.83
2881*	Rhicard Excavation & Transport inc.	Réservoir 5, Academy rés. n° 17-10-17	172.46
2882	R.I.G.M.R.B.M.	novembre et décembre	2 713.32
2883*	Robitaille Equipment inc.	Pièces charrue	433.46
2884	Rona Levesque	Hôtel de ville / S.I.	29.62
2885*	Techno contrôle 2000 inc.	S.I. inspection/rechargement cylindre d'air	32.77
2886	Telus		146.59
2887*	Uniformes Beaudin	Voirie	163.84

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

2888*	Greg Vaughan	Remb.dép/ Noël	70.50
2889*	Ville de Bedford	Formation S.I.	4 242.82
2890	Rainville Automobile (1975) inc.	S.I.	23.44
2891*	Ressorts Rainville Enr.	S.I. /camion 952	866.93
2892*	Graham Neil Winter Classic	Rés. n° 18-01-15	100.00
2893*	Coopérative Pays des Vergés	Rés. n° 18-01-17	355.00
2894*	Fondation Lévesque-Craighead	Rés. n° 18-01-16	100.00
2895	CPSC Main dans la Main	Rés. n° 17-12-11	100.00
2896	Financière Banque Nationale inc.	Intérêts-égouts	5 520.00

18-01-06

SYSTÈME DE LAME MOBILE-NORDIK BLADES

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu d'accepter la soumission de Robitaille équipement inc. datée du 15 décembre 2017 (soumission : 24891) pour une somme de 2 495 \$ (les taxes ne sont pas incluses dans le prix), pour 11 pieds de lame mobile- Nordik Blades.

18-01-07

ADOPTION RÈGLEMENT N° 398-2011-3 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 398-2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin de rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 13 novembre 2017 par le conseiller Robert Deschamps;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu d'adopter le règlement n°398-2011-3 modifiant le règlement n° 398-2011 plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine.

18-01-08

ADOPTION RÈGLEMENT N° 399-2011-9 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°399-2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin de rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 13 novembre 2017 par le conseiller Ron Stewart;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter le règlement n°399-2011-9 modifiant le règlement de Zonage n° 399-2011, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 423 - TAUX POUR LES COMPTES DE TAXE MUNICIPALES 2018

Le conseiller Jean Leboeuf donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 423 – Taux pour les comptes de taxes municipales 2018.

L'objet de ce règlement est pour fixer le taux d'intérêt et les taux de taxation sur tous les biens-fonds de la municipalité selon le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2018.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 423 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 423 avait été remise à chacun des membres du conseil le 12 janvier 2018.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET DE RÈGLEMENT NO 424 – CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

Le conseiller François Reid donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 424-Code d'éthique et déontologie des élus de la municipalité de Stanbridge East.

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- 5° la loyauté envers la municipalité;
- 6° la recherche de l'équité.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 424 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 424 avait été remise à chacun des membres du conseil le 12 janvier 2018.

18-01-09

**PROTOCOLE D'ENTENTE –MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE-AIDE FINANCIÈRE
PROGRAMME D'IFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS SOUS-
VOLET 2.5- DOSSIER 557800**

CONSIDÉRANT QUE le projet « Réfection de trottoir de la rue River » – dossier n°557800 déposé au sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructure Québec- Municipalités- Municipalité aînée des aînées, (PIQM-MADA,) a été retenu pour l'octroi d'une aide financière de 100 000\$;

CONSIDÉRANT QU' un protocole d'entente établissant les travaux admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités de versement de cette dernière doit être signé par les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu :

- Que le maire, Greg Vaughan ou la directrice générale, Nicole Blinn soit mandaté pour signer tous les documents relatifs à cette entente;
- Que la municipalité s'engage à respecter les obligations du protocole d'entente avec le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire dans le cadre du sous volet 2.5 du PIQM-MADA.

18-01-10

**AIDE FINANCIÈRE- PAARRM – AMÉLIORATION DE LA RUE MICHEL-
DOSSIER N° 00025281-1-46045(16)-2017-06-07-41**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu :

- que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Michel pour un montant subventionné de **20 000\$**, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Michel dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

18-01-11

**AIDE FINANCIÈRE-PAARRM– AMÉLIORATION DE LA RUE MICHEL -
DOSSIER N° 00025352-1-46045(16)-2017-07-18-40**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf et résolu :

- que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Michel pour un montant subventionné de **10,000\$**, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Michel dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

18-01-12 **MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS - POUR LA CONCEPTION DES PLANS, DEVIS ET LA SURVEILLANCE PARTIELLE DU CHANTIER – RÉFECTION CHEMIN RICEBURG 2018**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'accepter la proposition de Les consultants SM Inc., datée du 8 janvier 2018 -N/D F17 31982-990 pour le contrat de services professionnels d'ingénierie, dans le cadre des travaux de réfection du chemin Riceburg 2018. Volet 1 : phase Conception 3 500\$, Volet 2 : Phase surveillance 5 500\$.

18-01-13 **NOMINATION- MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu :

- Que Monsieur le conseiller Ron Stewart soit nommé maire suppléant de la municipalité de Stanbridge East. (*C.M. article 116*);
- Que M Ron Stewart soit nommé représentant de la Municipalité de Stanbridge East en remplacement de M Vaughan au conseil des maires de la MRC de Brome-Missisquoi lorsque nécessaire.

Article 116 C.M. « Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous privilèges, droits et obligations y attachés »

18-01-14 **COTISATION- ADMQ**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu de renouveler l'abonnement à L'ADMQ pour la directrice générale, Nicole Blinn pour l'année 2018. (Abonnement annuel et assurance)

APPUI MUNICIPAL – DEMANDE PACTE BROME MISSISQUOI 2018-ÉVÈNEMENT EXPÉRIENCE EMBARGO

Le conseil ne souhaite pas appuyer cette demande.

18-01-15 **CONTRIBUTION CLASSIQUE HIVERNALE GRAHAM NEIL**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu de contribuer un montant de 100\$ au Classique hivernale Graham Neil pour leur levée de fonds de Hockey plein air qui aura lieu le 2 et 3 février 2018.

18-01-16 **CONTRIBUTION FONDATION LÉVESQUE-CRAIGHEAD**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu de contribuer un montant de 100\$ à la Fondation Lévesque-Craighead.

18-01-17 **APPUI COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE DU PAYS DES VERGERS-CSDPV SERVICES À DOMICILE BROME-MISSISQUOI**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que la Municipalité de Stanbridge East fasse une contribution monétaire de 355.00\$ à la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers, pour l'année 2018.

PARTICIPATION FINANCIÈRE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MISSISQUOI- 195^E EXPOSITION AGRICOLE DE BEDFORD

La municipalité ne souhaite pas contribuer.

CONTRIBUTION-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE TERRAIN DE SOCCER –VILLE DE DUNHAM

Le conseil municipal de Stanbridge East ne souhaite pas reconnaître que le terrain de soccer de la Ville de Dunham est un équipement intermunicipal et ne souhaite pas contribuer financièrement à la demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

18-01-18 **14^e SPECTACLE BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA FONDATION ALZHEIMER DE GRANBY ET RÉGION**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'autoriser une dépense de 180\$ pour l'achat de deux (2) billets en vue de la participation au spectacle bénéfice qui aura lieu le samedi le 7 avril 2018 au Théâtre Palace de Granby.

FINANCEMENT PROJET PLACE AUX JEUNES BROME-MISSISQUOI

Le conseil ne souhaite pas participer.

INSTALLATION RADAR PÉDAGOGIQUE ROUTE 202

En raison des conditions météorologiques défavorables de la semaine dernière, les deux panneaux radar n'ont pas été installés comme prévu. Suivi printemps

18-01-19 **ACHAT RÉSERVOIRS ABAT-POUSSIÈRE-CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Jean Leboeuf, et résolu que la municipalité achète deux (2) réservoirs de 3 000 gallons. Estimé à 2 000\$/chacun. (Suivi)

COMITÉS 2018

Le conseil municipal a formé ses comités pour 2018.

INVITATION- COLLOQUE ATTRACTION DE NOUVELLES POPULATIONS

Invitation à participer à un colloque attraction de nouvelles populations, samedi, le 17 mars 2018 au Centre Euro Spa, Saint-Ignace-de-Stanbridge. (Suivi réunion février)

INVITATION A L'ÉDITION NATIONALE 2018 DE COLLECTIVITÉS EN FLEURS

Le conseil ne souhaite pas participer.

18-01-20 **ACHAT REFROIDISSEUR D'EAU –HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu que la municipalité achète un refroidisseur d'eau pour l'Hôtel de Ville.

18-01-21

SOUSSION CRAIG BOOMHOWER – TRAVAUX HÔTEL DE VILLE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT les recommandations de la MMQ afin d'améliorer la sécurité des bâtiments;

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'accepter la soumission de Craig Boomhower, datée du 01 décembre 2018 pour une somme de 8 735.00 \$ (les taxes ne sont pas incluses dans le prix), afin d'apporter les modifications nécessaires aux plafonds des sous-sols à l'Hôtel de Ville et au Centre communautaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Nicole Blinn, directrice générale

Ron Stewart, maire suppléant